

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes
Economiques et Sociales

Band: 8 (1950)

Heft: 1

Buchbesprechung: Bibliographie

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bibliographie

La réforme des finances fédérales¹

Cette étude très fouillée est divisée en deux parties principales : l'une consacrée au rapport de la Commission des experts — prises de position des gouvernements cantonaux, des partis politiques et des grandes associations économiques — ainsi qu'au message du Conseil fédéral, l'autre à des « Considérations positives sur les problèmes principaux ».

Depuis la première guerre mondiale, la Confédération n'a jamais pu subvenir à ses besoins sans impôt direct. Celui-ci restait le même — un impôt sur le revenu — tout en changeant de nom. Cet état de choses anticonstitutionnel doit-il subsister, en l'incorporant dans la Constitution, ou faut-il créer un nouvel ordre financier ? Impôt direct — oui ou non ? Voilà suffisamment de problèmes ardues qui semblent insolubles sans un fondement reposant sur des principes. Toutefois on n'aime pas à parler principes en Suisse, et la Commission des experts fut la première à respecter cette habitude. Le résultat fut une bataille de slogans et d'intérêts particuliers, dont la conciliation rappelle un compromis et non une œuvre constructive d'utilité nationale. Tout le livre du professeur Amonn est inspiré par le souci constant de faire ressortir des principes et de contribuer à placer la discussion sur le terrain de l'utilité économique et financière.

L'auteur s'attaque d'abord au rapport de la Commission des experts, qui, sur trente membres, ne comptait qu'un seul expert au sens habituel du mot. Ce collège évite systématiquement d'aller au fond des choses et se contente de constater... Par exemple, il se prononce contre l'avis du professeur Jöhr, qui préconise d'amoindrir notre dette fédérale — mais il ne donne pas de raisons ; il commet la même erreur, lorsqu'il propose de diviser notre dette en deux parties et de n'en payer qu'une moitié seulement dans un délai de soixante ans. Notre crédit n'en ressortirait pas affermi. Le rapport n'offre pas d'alternative. Il se contente de suggérer de légiférer sur l'état de choses actuel.

Dans ses « Considérations positives », le professeur Amonn parle de la nécessité d'amortir le plus possible. Négliger cet aspect de la question, se fier à un accroissement de la population, espérer une conjoncture favorable serait coupable et dangereux. Puis il aborde l'étude des moyens qui pourraient assurer les fonds en vue d'amortir avec efficacité. Une troisième contribution

¹ Prof. ALFRED AMONN : *Bundesstaatliche Finanzordnung*. Edition A. Francke S. A., Berne, 260 pages.

« unique » sur la fortune doit être refusée, malgré d'incontestables avantages économiques. Selon le message du Conseil fédéral, l'impôt sur le revenu ne devrait servir qu'à l'amortissement. La suppression de cet impôt équitable correspondrait à une action rétrograde, en dépit de son désavantage, qui est sa superposition avec l'impôt cantonal. Ses adversaires font appel au fédéralisme. Or, en fait, les cantons ne seront pas plus dépendants de la Confédération, parce qu'ils reçoivent leur part et conserveront la liberté de son emploi. En outre, ils ont la possibilité d'augmenter cet impôt en fonction de leurs besoins. La nécessité qui s'impose, toutefois, et dont la Confédération doit tenir compte, c'est de veiller à ce que le tarif soit plus bas que prévu, pour permettre aux cantons d'user de leur compétence. Aucun des intérêts réels des cantons n'est atteint, mais tout est simplifié. Cela représente un avantage pour le contribuable. Même si cet impôt devait être réservé uniquement à la Confédération, les cantons n'en deviendraient pas, pour autant, de simples « districts administratifs » ; au contraire, le véritable fédéralisme ne peut que pâtir d'être la cause d'un enchevêtrement d'impôts et de s'opposer à une simplification pratique qui s'impose. L'objection relative à la « structure économique différente » des cantons n'est, d'autre part, plus guère valable aujourd'hui. Aucun canton, en effet, ne possède une structure économique assez homogène pour faire obstacle à une imposition fédérale équitable. Là aussi, il importe de rechercher conjointement la justice de l'imposition, la simplicité et l'efficacité.

La question se présente de la même manière en ce qui concerne l'impôt sur les successions, qui pourrait être une des principales ressources financières de la Confédération. Ces deux impôts font l'objet de vives attaques de la part des fédéralistes ; et l'auteur de démontrer, avec une scrupuleuse objectivité, la faiblesse des arguments d'un fédéralisme mal compris, qui ne tient pas suffisamment compte de la réalité.

En ce qui concerne l'impôt sur le chiffre d'affaires, le professeur Amonn note que ce que certains lui reprochent serait d'être antisocial, et par conséquent injuste. Il s'attache à fournir la preuve du contraire, et ceci sur la base d'une étude de M. le Dr Gerber. Quant à la discrimination relative à leurs conséquences économiques que certains font entre les impôts directs et indirects, soit l'affirmation que les premiers seraient *per definitionem* favorables aux économiquement faibles, l'auteur en démontre le peu de fondement, proposant de rejeter définitivement ce slogan.

Abordant la question de la hausse des tarifs des P. T. T., M. Amonn insiste sur le caractère anticonstitutionnel d'une pareille entreprise et repousse l'interprétation « fédérale » de l'article 36 CF.

Ce livre remarquable se termine par quelques considérations d'ordre général. L'auteur relève qu'il faut parvenir à un compromis. Toutefois, il est imprudent de dire, ainsi que le fait la Commission des experts : « Puisque ceci ne peut être atteint maintenant, nous n'en tiendrons pas compte ! » Le message du Conseil fédéral a comblé cette lacune, mais si ce message est *actuellement* le *maximum* de ce que l'on peut atteindre, il n'en est pas moins le *minimum* de ce qu'il faut atteindre.

M. SCHNETZER.

L'économie politique mathématique¹

Cet ouvrage est le fruit d'une collaboration. La première partie, qui traite de la formation et de l'évolution de l'économie mathématique, a été rédigée par M. Brodsky. La seconde partie, qui présente un exposé systématique de l'économie pure, sous sa forme actuelle, est due à M. Rocher.

La présente étude ne constitue pas une nouvelle tentative pour présenter l'essentiel de la théorie économique sous une forme mathématique. Les auteurs se proposent seulement de faire un exposé critique des efforts qui ont été faits dans l'élaboration d'une théorie économique dans laquelle l'exposition et la démonstration reposent, avant tout, sur l'emploi des mathématiques. Dans ce domaine de la science, ils discutent, sur un certain nombre de sujets importants, les résultats obtenus, aussi bien que la valeur de la méthode employée, et indiquent pour finir les perspectives qui leur semblent s'ouvrir dans ce domaine.

Le problème qui se pose dès lors n'est donc pas : Les mathématiques ont-elles un rôle à jouer ? mais bien : quel doit être leur rôle en économie politique ?

Le procès de l'économie mathématique a déjà été fait maintes fois. Les arguments avancés, par les deux parties, sont peu satisfaisants pour l'esprit. Ceux des adversaires sont parfois dérisoires, mais les mathématiciens, de leur côté, n'ont guère fait d'effort pour justifier l'intérêt de leur méthode, et le mépris que certains ont affecté à l'égard de la théorie économique existante n'a pas aidé au rapprochement des points de vue.

Aussi semble-t-il opportun d'entreprendre un examen des théories mathématiques à la lumière des connaissances actuelles des phénomènes économiques et un tel examen ne peut se faire qu'avec la collaboration sincère des économistes de toutes écoles. Les barrières qui séparent encore des économistes d'égal talent, mais qui semblent s'ignorer, doivent disparaître.

Le plan de cette étude suit, en général, l'ordre historique. Il n'a cependant pas paru que le respect de la chronologie ait un caractère essentiel ; il eût soulevé des problèmes délicats. Les recherches d'antériorité relèvent d'ailleurs de l'histoire des doctrines et sont, par là, étrangères à l'objet de cet ouvrage.

L'ouvrage débute par une brève revue des précurseurs, de Canard à Gossen ; une place à part y est faite au plus grand d'entre eux : Antonin Augustin Cournot. Puis vient une analyse, plus fouillée, de ceux qui font figure de « classiques » : Stanley Jevons, Léon Walras, Vilfredo Pareto.

S'il a paru commode de passer en revue successivement les économistes mathématiciens les plus marquants, les renseignements bibliographiques et les détails biographiques ont dû être réduits au maximum. Les économistes dont l'œuvre est analysée ne sont, bien entendu, pas les seuls, il s'en faut, à avoir fait usage des mathématiques. Ils ont seulement été retenus comme les plus originaux. Les plus longs développements ont été naturellement consacrés aux chefs d'écoles, tels Cournot et Léon Walras.

¹ Michel BRODSKY et Pierre ROCHER : *L'économie politique mathématique*. Librairie générale de droit et de jurisprudence, Paris 1949. 360 pages.

Dans le dernier chapitre de la première partie de cet ouvrage, l'auteur a cherché à dégager les tendances actuelles de l'économie mathématique.

La deuxième partie, de M. Rocher, est consacrée à l'étude mathématique d'un marché concurrentiel et à la théorie générale de l'équilibre.

Les problèmes que se posent les économistes mathématiciens peuvent paraître étranges aux autres économistes, mais si l'on croit à une certaine unité de l'esprit humain, on doit admettre que ces problèmes peuvent se poser. D'ailleurs, il est bien rare que les questions qui paraissent un jour nouvelles soient autre chose qu'un approfondissement de questions précédemment posées.

De même qu'en mécanique on s'attache à résoudre d'abord des problèmes d'équilibre, donc à préciser les conditions que doivent remplir les variables d'un système pour que ce système reste en repos, de même M. Rocher étudie d'abord les problèmes d'équilibre économique. En d'autres termes, c'est établir les conditions nécessaires pour qu'un système économique ne possède aucune tendance à évoluer. Ensuite l'auteur étudie les problèmes qui mettent en jeu les actions et réactions des forces économiques.

Ces derniers problèmes, appelés problèmes d'évolution, sont de deux sortes. On peut se proposer de rechercher si le jeu des forces économiques qui agissent sur un système donné conduit ce système à une position d'équilibre ou engendre un mouvement ininterrompu d'allure cyclique ou non. On peut, d'autre part, se proposer de rechercher comment un système supposé préalablement en équilibre se comporterait si les données de ce système subissaient de petites variations. Le premier problème peut être appelé problème d'évolution interne ; le second, problème d'évolution externe.

La théorie générale de l'équilibre exposée par M. Rocher ne peut manquer d'apparaître comme une synthèse puissante des explications proposées par la théorie classique et par la théorie moderne de l'école autrichienne. Son but principal d'exposer correctement et de synthétiser les autres théories est atteint en grande partie.

Alb. VUILLE.

L'économie pétrolière¹

Le pétrole a été l'objet, en français, d'études techniques, de travaux descriptifs ou de récits historiques : aucune analyse économique de l'industrie du pétrole n'avait toutefois été faite jusqu'à présent. L'ouvrage du Dr Frankel, salué en Angleterre lors de sa publication comme un complément original et nécessaire d'une abondante littérature pétrolière, vient combler une lacune importante en France.

Comment se présente la courbe de la demande des produits pétroliers, la relation entre cette quantité et le prix, de quels facteurs dépend la forme de

¹ Dr FRANKEL : *L'économie pétrolière* (Structure d'une industrie). Editions politiques, économiques et sociales. Librairie de Médecis, Paris, 1948. 250 pages.

cette courbe, comment évolue-t-elle dans le temps ? Telles sont les premières questions auxquelles répond le Dr Frankel. A l'étude de la demande succède celle de l'offre qui conduit l'auteur à approfondir les caractères du prix de revient de l'industrie.

La pensée de l'auteur, tout en faisant appel aux notions précises et à l'analyse rigoureuse de l'économiste, ne raisonne pas dans l'abstrait ; au contraire, il s'applique à rester dans un milieu concret, un milieu vivant qu'il connaît bien pour lui appartenir. Pour expliquer, par exemple, que la demande n'influe pas sur les prix de l'essence, parce que produit auxiliaire dont le rôle est de permettre l'utilisation d'autres biens, le Dr Frankel prend le cas de l'usage d'une automobile, qui entraîne des coûts constants et des coûts variables. Les premiers comprennent : le prix de la voiture, les frais de garage, dans certains pays le coût d'un permis annuel de circuler, ainsi que le coût de l'assurance. Les frais variables, à savoir le carburant, les lubrifiants et les pneus, sont en comparaison peu importants.

La demande n'étant pas déterminante dans la formation des prix pour l'industrie pétrolière, c'est du point de vue de l'offre que la structure des prix est à étudier. Le volume des ventes d'un producteur particulier dépend d'une différence survenue dans les prix, parce que l'acheteur dispose d'un véhicule pour se déplacer et que cela ne le gêne ordinairement pas d'aller d'un poste à essence qui affiche un prix élevé à un autre qui demande moins cher. Pour cette raison, chaque vendeur s'aligne sur le concurrent ayant un prix de détail de l'essence moins élevé, d'où uniformité réelle des prix. Deux éléments compensateurs interviennent : premièrement, la série des dérivés du pétrole brut susceptibles d'être vendus à des prix différents et, deuxièmement, la possibilité de modifier le pourcentage du produit total correspondant à chacun d'eux.

C'est cette élasticité de l'offre qui a permis à l'industrie du pétrole de connaître un tel degré de réussite et de prospérité. La fraction des frais généraux et des frais de fabrication à imputer à chaque dérivé du pétrole est pratiquement impossible à calculer, vu que le raffineur ne connaît que le coût de production de la série entière des dérivés. En conséquence, chaque dérivé se vend au prix que peut supporter son propre marché et c'est le produit le plus important au point de vue chiffre d'affaires qui supporte l'ensemble des coûts de fabrication. Ainsi à l'origine ce fut le kérosène qui supporta les frais et, depuis cinquante ans, c'est l'essence. Cette méthode est la même que celle qui permet d'établir les tarifs de chemin de fer, où l'on est tenté de fixer un prix cher pour le trafic assuré et de baisser les prix de transport lorsqu'il y a risque de concurrence.

Comme la concurrence entre raffineurs modifie l'ensemble du mécanisme des prix, l'auteur aborde l'examen des structures de l'industrie qui se forment sous la pression de données techniques, économiques et spécifiques d'une part, et sous l'action des hommes, individus ou groupes, d'autre part, qui interprètent ces données à leur manière et en fonction de leurs intérêts.

L'industrie du pétrole n'est pas de celles qui trouvent automatiquement leur équilibre. La réaction normale de défense est l'évasion du système purement concurrentiel, mais les modalités peuvent être diverses suivant les penchants du milieu politique, du milieu social, et surtout suivant la volonté des chefs d'entreprises.

La pensée du Dr Frankel, bien qu'elle se réfère plus volontiers au cas de l'industrie américaine, qui contrôle le 83 % de la production mondiale du pétrole, n'en demeure pas moins extrêmement générale. L'industrie française du pétrole ayant ses propres données et ses problèmes particuliers, l'édition française de cet ouvrage a ajouté un chapitre pour traiter de cette étude particulière ; à cet effet, elle s'est adressée à M. Etienne Dalamont.

Ce livre a été écrit par un « pétrolier » connaissant et pratiquant le métier, ayant vu comment fonctionne l'industrie du pétrole ; il a pu éclairer de ses connaissances économiques et théoriques ce qu'il observait chaque jour dans le domaine de la production, du raffinage ou de la distribution ; cela donne un intérêt accru à l'ouvrage, dont la lecture n'échappera pas aux personnes qui s'intéressent à l'industrie pétrolière.

Alb. VUILLE.

L'économie politique en une leçon¹

L'économie politique en une leçon, c'est-à-dire en quelque trois cents pages ? Que voilà donc un titre prometteur ! N'est-ce pas une gageure que de prétendre enfermer toute cette vaste science, si complexe, dans un seul livre ? Le lecteur, toutefois, aurait tort de s'attendre à un exposé complet de toutes les théories et lois économiques, exposé sec et froid, tel celui d'un ouvrage de vulgarisation.

Le but de ce livre figure à la première page, où l'auteur se fixe : « l'analyse des illusions économiques, aujourd'hui si influentes qu'elles sont presque devenues une nouvelle orthodoxie ». M. Hazlit déclare une guerre sans merci et sans concessions aux sophismes économiques, aux phrases toutes faites, aux théories neuves et brillantes qui ne sont que la réédition de thèses surannées. Il ne s'en prendra donc pas à un économiste spécialement, pas plus qu'à une théorie déterminée, en vogue aujourd'hui, mais à toutes les erreurs qui fourmillent dans la pensée économique, à tous les slogans dont la fortune est faite et qu'il dénonce avec verve et non sans ironie parfois.

La leçon tient en quelques lignes. C'est la méthode qu'il convient d'adopter pour aborder les problèmes économiques, la méthode qui permet de juger si la politique économique pratiquée par un Etat est apte à produire tous les effets voulus, mais aucun autre. Les chapitres qui suivent constituent une application de cette leçon aux questions les plus connues, à celles qui ont donné naissance de tout temps aux controverses les plus âpres, et dont les solutions diverses autant qu'erronées ont trouvé la faveur d'un public ignorant la complexité des faits économiques.

Cette leçon, quelle est-elle ? Puisqu'elle tient en quelques lignes, en une seule phrase, on ne saurait mieux faire, croyons-nous, que de la citer : « L'art de politique économique consiste à ne pas considérer seulement l'aspect immédiat d'un problème ou d'un acte, mais à envisager ses effets plus lointains ; il

¹ Henry HAZLIT. *L'économie politique en une leçon*. Traduit par M^{me} Gaëtan Pirou. Préface de M. Charles Rist de l'Institut. Spid 1949. 353 pages.

consiste essentiellement à considérer les conséquences que cette politique peut avoir, non seulement sur un groupe d'hommes ou d'intérêts donnés, mais sur tous les groupes existants. »

Un exemple que l'auteur emprunte à Bastiat sert de première application et permet de situer M. Hazlit dans la gamme des économistes. Comme le champion du libéralisme français du siècle passé, il est l'ardent défenseur de l'initiative privée, de la libre concurrence, qui réalisent l'équilibre économique profitable à l'ensemble de la collectivité, si on l'envisage sur une longue période.

L'exemple précité est celui de la vitre brisée. Un mauvais garnement ayant cassé celle d'une boulangerie, les témoins, après un instant d'indignation, se prennent à penser qu'à quelque chose malheur est bon. En effet, le vitrier aura du travail et gagnera sa vie. Il dépensera son gain chez un autre artisan, qui fera de même. Ainsi, « la vitre brisée va devenir une source d'argent et de travail dans des cercles sans cesse élargis ». Et le vaurien d'être considéré bientôt comme un bienfaiteur public ! Mais considérons l'autre aspect des choses. Le boulanger, appauvri de la somme qu'il a dû verser, ne pourra acheter le vêtement dont il avait envie. Ainsi le gain du vitrier sera la perte en travail du tailleur. On assiste à un déplacement de la demande d'un produit vers un autre, qui ne crée pas la richesse. Ainsi en est-il de l'économie d'après-guerre, que les destructions ont rendue prospère par une énorme demande.

Que penser des travaux publics entrepris pour lutter contre le chômage ? Ils empêchent un emploi privé d'être offert ailleurs à cause des impôts prélevés sur le contribuable. L'auteur parle en mêmes termes de l'aide que l'Etat accorde pour sauver à tout prix une industrie. Mais que, sur ce point, le lecteur nous permette une réserve. Certaines subventions paraissent indispensables, car elles ont un caractère social. Pensons au travail à domicile des populations vivant dans les petits villages des Alpes qui, sans cette aide, seraient contraintes d'émigrer. D'autre part, pour ces mêmes raisons sociales, l'Etat moderne est poussé par l'individu à intervenir pour éviter un chômage même passager, car la main-d'œuvre ne peut pas se déplacer facilement d'une usine à l'autre, et quelquefois pas du tout. Enfin, la législation du travail empêche la libre concurrence de s'exercer car, au sentiment de sécurité, l'homme du XX^e siècle préfère sacrifier certaines de ses libertés. En revanche, nous suivons l'auteur dans la lutte qu'il mène contre la soi-disant nocivité de l'épargne. A part la thésaurisation, négligeable aujourd'hui, elle est « une autre forme de la dépense ». C'est celui qui emprunte qui introduit l'argent dans la circulation et procure du travail.

L'auteur analyse encore le rôle du crédit, de l'inflation, des droits de douane, la fonction du profit, et justifie même le droit de grève dans certains cas. Parlant de la stupide doctrine de la richesse par la rareté, responsable de toutes les destructions de biens à seule fin de maintenir les prix, il conclut : « La solution ne peut jamais consister à réduire l'offre artificiellement, à entraver les nouvelles découvertes, ou à rémunérer des gens pour qu'ils continuent à remplir une tâche qui n'a plus de valeur. »

En conclusion, cet ouvrage ne saurait laisser indifférent celui que la politique économique préoccupe, avec ses problèmes et ses difficultés. Paru aux Etats-Unis où il a soulevé immédiatement éloges et critiques nombreux, il a

été mis à la portée du lecteur français grâce aux soins de Mme G. Pirou, dont nous devons louer la traduction. Il est malheureusement trop rare pour le public de langue française de trouver dans une belle langue la littérature apportée de l'étranger pour qu'on omette de lui signaler cet ouvrage, de ce point de vue-là aussi.

Sans peut-être faire siennes toutes les idées développées par l'auteur, le lecteur aura plaisir à trouver cette matière exposée ici sous un angle nouveau.

P. CHESAUX.

Problèmes financiers contemporains¹

La France semble sortir aujourd'hui de son impasse financière. Sa monnaie paraît plus stable. Peu à peu elle s'est ranimée à la vie industrielle et commerciale. Les trains circulent sur des voies rétablies, les ponts sont rebâti. De nouveaux bâtiments sortent des ruines. Ce sont précisément les effets de la reconstruction, vus sur le plan financier, qu'expose M. G. Ardant dans son ouvrage *Problèmes financiers contemporains*, préfacé par M. Pierre Mendès-France. Toutefois, la valeur pratique de ce livre dépasse les frontières de notre grande voisine, car les points traités se rapportent à tous les pays : équilibre budgétaire, dette d'Etat, problèmes monétaires, paiements internationaux, etc.

Or, comme l'écrit l'auteur dans son introduction, il est peu d'erreurs qui prennent d'aussi amples proportions que les erreurs financières. Etant de même sens, elles s'accumulent au lieu de se neutraliser, et les conséquences de certaines d'entre elles se font sentir pendant plus d'une génération. Et l'on attache pourtant plus d'importance à une faute dans le tracé d'une route, à une erreur architecturale. Peut-être, les règles de cet art étant plus strictes et l'empirisme exclu, l'individu en perçoit-il mieux les conséquences. En revanche, l'économie publique paraît si simple à d'aucuns que le remède semble être à la portée du premier venu, doué d'un peu de bon sens, ou alors si complexe que l'expérience en est la meilleure solution. Quoi qu'il en soit, l'opinion moyenne ressent le divorce existant entre les diverses théories et la réalité qui ne se soumet à aucune d'elles.

Le talent de M. G. Ardant est d'avoir su dissocier tous ces problèmes enchevêtrés et interdépendants et de les présenter au lecteur avec une grande clarté. De nombreux exemples numériques et statistiques illustrent le texte et permettent de se faire une idée précise de la situation actuelle, que l'on peut comparer à celle d'avant-guerre et à l'époque qui suivit le premier conflit mondial, en saisissant mieux, de cette façon, les contrastes et l'évolution générale.

Les premiers chapitres nous conduisent à l'étude de problèmes moins spécifiquement français, puisqu'il s'agit du budget public et du fisc. Si un équilibre d'un budget privé paraît éminemment nécessaire, il n'en est pas

¹ G. ARDANT : *Problèmes financiers contemporains*. Préface de Pierre Mendès-France. A. Hatier, Paris, 1949. 291 pages.

toujours ainsi pour celui de l'Etat. Car, en période de sous-emploi, une augmentation des dépenses publiques entraîne un gonflement de la demande globale. Les chômeurs reprennent le travail, la production augmente, ainsi que le revenu national. Mais, de toute façon, il faut songer à réduire les dépenses. Et rien n'est plus actuel dans tous les pays que ce désir. Il conviendra avant toute chose de déterminer les tâches de l'Etat, de choisir les moyens adéquats pour les exécuter et, enfin, d'étudier méthodiquement le coût du rendement.

Passant à l'étude du crédit, l'auteur en distingue trois faces : la quantité globale et le taux, la répartition et le prix de revient. Un plan est nécessaire pour éviter une mauvaise orientation — stockage anormal, par exemple — et pour développer les opérations jugées utiles à la collectivité.

Les problèmes relatifs à la trésorerie de l'Etat, à la balance des paiements, à la question monétaire sont analysés avec une égale perspicacité.

Le lecteur sent la sûreté et la compétence de l'auteur en ces matières, dont il a su rendre l'étude attrayante. L'étudiant spécialement tirera le plus grand profit de cet ouvrage, où il trouvera de nombreux renseignements qu'il ne peut se procurer ailleurs.

P. CHESAUX.

Rapport sur l'économie mondiale, 1948¹

Ce rapport, qui a été élaboré par le Département des affaires économiques des Nations Unies, a été préparé pour la neuvième session du Comité du Conseil économique et social, dans l'espoir qu'il pourrait être utile à celui-ci lors de l'examen des questions économiques figurant à l'ordre du jour de cette session, en particulier de celles qui ont trait au maintien du plein emploi et au développement économique.

Le *Rapport sur l'économie mondiale 1948* a pour but de donner un aperçu détaillé de la situation économique mondiale en 1948 et d'indiquer les principaux problèmes et perspectives économiques qui se sont présentés à la fin de cette année. Il fait apparaître que les conditions économiques se sont sensiblement améliorées entre 1947 et 1948 dans de nombreuses parties du monde, mais que l'activité économique a eu tendance à se stabiliser et même, dans quelques pays, à décliner à partir du second semestre de 1948 et des premiers mois de 1949. En outre, la désorganisation profonde du commerce international qui s'est produite après la guerre est restée grave. La nécessité d'agir d'urgence sur le plan international pour maintenir le plein emploi et pour favoriser le développement économique s'accroît du fait que l'activité économique a tendance à se stabiliser, bien que les approvisionnements mondiaux restent insuffisants par rapport aux besoins d'une population en voie d'augmentation.

En plus de l'aperçu détaillé qu'il donne de la situation économique mondiale en 1948, le rapport compare les conditions économiques actuelles dans

¹ Organisation des Nations Unies: *Rapport sur l'économie mondiale, 1948*. Lake Success, New-York, août 1949. 314 pages.

différentes régions du monde avec celles qui y régnaient avant la guerre. Il souligne particulièrement certaines tendances économiques importantes qui se sont manifestées pendant l'année 1948 et les premiers mois de 1949, et qui semblent appeler des mesures nationales et internationales.

La première partie du *rapport* traite de l'évolution mondiale de la production industrielle et agricole, des tendances inflationnistes et déflationnistes, du commerce international et des finances. La deuxième partie renferme une analyse des faits économiques marquants dans différentes régions du monde ; la troisième partie traite de certains problèmes économiques mondiaux d'actualité et la quatrième partie donne un bref compte rendu des activités économiques de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées. Le *rapport* contient, en outre, une chronologie des principaux événements ayant une portée économique internationale qui se sont produits pendant la période considérée.

X.

L'Agriculture en Grande-Bretagne¹

La politique agricole britannique au cours de la guerre fut commandée par un but essentiel : l'économie du tonnage maritime. Pour réduire les importations, la production fut, en conséquence, augmentée considérablement (de 70 %), au prix du renversement d'une évolution séculaire tendant au développement de l'élevage et au recul des cultures. Cette politique, qui entendait redonner sa place à l'agriculture, fut facilitée par certains facteurs, dont l'existence des grandes propriétés, d'une classe paysanne peu nombreuse et dynamique. D'autre part, le gouvernement employa une méthode heureuse en confiant la tâche de diriger la production à des organismes locaux : les comités agricoles exécutifs de guerre. Ces comités, sous la direction du ministre de l'agriculture, entrèrent en fonction le jour de la déclaration de guerre.

Ainsi, par la force des choses, la Grande-Bretagne fut conduite à une politique de planification ou de socialisme en matière d'agriculture. Dans le courant de 1940 un plan de quatre ans, suivi d'un autre, en 1943, fut rendu public. Ils comportaient la mise en culture des terres utilisables et l'orientation de la production, fixaient l'étendue des terres à labourer annuellement, ainsi que l'aide accordée en vue de drainages, les subventions, la main-d'œuvre et la mécanisation. L'encouragement à la production prit essentiellement la forme de subventions.

L'auteur aborde son étude en définissant ce qu'il appelle le cadre juridique de l'agriculture britannique, soit les organismes chargés d'élaborer et d'appliquer la politique agricole : ministères, comités agricoles, action syndicale, action corporative. Après un bref examen des recherches et de l'enseignement agricoles, en grande partie financés par l'État, ainsi que de la législation agricole britannique, M. Traversin envisage les facteurs de l'agriculture

¹ Institut national de la statistique et des études économiques : Guy TRAVERSIN : *L'Agriculture en Grande-Bretagne*. Publié par le Centre national d'information économique. Paris 1949. 471 pages.

britannique, soit les richesses naturelles et artificielles, le capital, le travail, auxquels s'ajoute l'exploitation. La configuration géologique, la répartition géographique des types d'exploitation font l'objet de commentaires détaillés. Dans les chapitres consacrés au capital, l'auteur relève l'étendue des terres agricoles, le régime de la propriété, les problèmes relatifs aux améliorations foncières ainsi qu'à la mécanisation de l'agriculture. Il note, à ce propos, que le nombre des tracteurs passa de 55.000 en 1939 à 116.825 en 1942, 203.420 en 1946. Les machines agricoles ont augmenté dans des proportions moindres. Cette politique de la mécanisation fut exercée par une action collective soutenue par les pouvoirs publics (l'auteur mentionne, en particulier, le système des « Pools », groupements coopératifs de fermiers en vue de l'achat et de l'utilisation de matériel agricole).

Traitant du crédit agricole, M. Traversin souligne qu'il prit surtout la forme de subventions et de crédits sur la récolte de l'année.

L'agriculture britannique est caractérisée par la séparation du capital et du travail, du fait de la division de la société rurale en trois classes : le propriétaire (landlord), le fermier (tenant-farmer), et l'ouvrier (agricultural worker). D'autre part, il est à remarquer que 70 % des Britanniques vivent dans les villes. Alors que la population totale s'accroissait de 29 millions à 44 millions de 1881 à 1931, la population agricole avait diminué de 403.000 unités par suite de l'industrialisation. Il fallut par conséquent remédier à une très forte pénurie de main-d'œuvre, ce qui fut réalisé par trois procédés : le machinisme, la main-d'œuvre féminine, les volontaires temporaires. L'Etat intervint dans le domaine de l'embauche, de la durée du travail, des salaires, de la prévoyance sociale.

Dans le deuxième volume de son ouvrage, M. Traversin s'attache au problème de l'exploitation. C'est ainsi qu'il considère le nombre et la répartition des exploitations, notant que 44 % d'entre elles sont des exploitations d'élevage et que les moyennes et grandes exploitations dominent. Depuis 1939, des experts ont inspecté les 400.000 exploitations de Grande-Bretagne, classant les fermes en fermes bien, moyennement, ou mal exploitées. Des suspensions de baux, en vertu de la loi de 1939, ont été prises contre 2661 fermiers de 1939 à 1943, cette loi déclarant que : « Lorsqu'il apparaît au ministre que la holding n'est pas cultivée conformément aux règles de la bonne exploitation », la location d'une exploitation peut être suspendue.

En ce qui concerne les méthodes d'exploitation du sol, l'auteur fait mention des prescriptions énoncées par l'Agricultural Development Act de 1939, qui accordait des subventions pour le labourage des prairies. Puis M. Traversin aborde l'analyse des résultats obtenus. Alors que l'Angleterre importait, avant la guerre, 66 % de ses denrées alimentaires, soit deux de trois tonnes de denrées consommées, elle n'en importe plus qu'une. Les prix furent fixés à l'avance (dix-huit mois pour les céréales) afin d'orienter la production. La stabilité du coût de la vie fut assurée par la réglementation des prix de gros et de détail, le versement de subventions, le contrôle des prix. L'accroissement de prospérité a été considérable par rapport à la période d'avant-guerre.

Actuellement, les syndicats d'exploitants et de propriétaires terriens préconisent le retour à l'élevage. Leur programme ne pouvant être réalisé

sans l'aide financière de l'Etat, le parti travailliste comme les milieux industriels et commerçants y sont opposés, estimant que l'agriculture doit vivre par elle-même. Le programme de production gouvernemental, pour sa part, va jusqu'en 1951-52, prévoyant une production supérieure de 50 % par rapport à l'avant-guerre. Ce plan rentre dans le cadre du programme à long terme présenté par le gouvernement au Comité de coopération économique européenne.

Ainsi que le dit son préfacier, Sir A. Gray, professeur d'économie politique à Edinbourg : « Le livre de M. Traversin est le compte rendu d'une révolution », et d'une révolution dont l'auteur affirme qu'elle fut une réussite. L'étude de M. Traversin comporte, sous forme d'une véritable encyclopédie, tout ce que l'on pourrait désirer savoir sur la question, tout en donnant une vue complète d'une entreprise de planification appliquée à un domaine particulier.

M. CASPARI.

Bases et profils de la société de demain¹

L'éventualité d'une troisième guerre mondiale ne cesse de hanter les esprits. Légions sont ceux qui proposent un remède au danger d'une nouvelle conflagration meurtrière pour l'humanité. C'est dans cette ligne de préoccupations que s'inscrit le livre de M. Vaudaire, qui prétend nous donner la solution intégrale du problème économique et social dont dépend la paix.

Cet ouvrage, divisé en trois parties, établit en premier lieu le diagnostic des maux dont notre société pâtit et qui la conduisent à sa perte : la misère, le chômage, la guerre, les impôts et l'injustice sociale. Reprenant à son compte la définition proudhonienne de la propriété, M. Vaudaire voit dans cette injustice fondamentale le ferment le plus actif des conflits sociaux et de la guerre. Ce problème de la propriété, estime-t-il, est intimement lié à celui de la structure monétaire, et c'est la raison pour laquelle il reste insoluble dans le cadre d'une société qui a consacré le régime de la monnaie-valeur. Car pareil système aboutit à faire de la monnaie un instrument de mesure lui-même essentiellement variable qui, partant, faillit gravement à sa fonction d'étalon des valeurs. L'instauration d'un système de monnaie-mesure est seul susceptible, en matière de propriété, d'écarter l'arbitraire et la loi de la jungle.

La première partie de cet exposé s'achève sur l'hypothèse d'une analogie entre le développement de l'individu et l'évolution de l'humanité. La société actuelle en serait à son adolescence et l'âge adulte, le cycle tertiaire, apparaîtrait dans un proche avenir.

La deuxième partie traite des bases de la société de demain. L'auteur y examine les éléments du fameux problème économique et social : la production et son organisation, la répartition des biens et l'organisation de la société future. Il commence par développer ce qu'il nomme la théorie du « compact ».

¹ Jean-P. VAUDAIRE : *Bases et profils de la société de demain (Essai de logique pure)*. Editions du Griffon, Neuchâtel 1949. 233 pages.

le compact représentant l'ensemble de ce qui est nécessaire pour loger, nourrir et habiller une personne adulte pendant un mois. Le compact, composé lui-même de trois éléments, la matière première, la main-d'œuvre et les frais généraux, détermine par son prix le chiffre-indexe du coût de la vie et varie essentiellement en fonction du prix de la matière première et de la main-d'œuvre. Mais alors que le taux d'augmentation des salaires connaît une limite naturelle au-delà de laquelle il est entraîné dans la spirale inflationniste des salaires et des prix, il n'en est pas de même de la matière première. Le prix de cette dernière comporte en effet un élément d'origine arbitraire et spéculative : la valeur du terrain et des ressources naturelles. Le rachat des terres par la collectivité en indemnisant les propriétaires actuels sera donc une mesure indispensable pour fixer la limite du chiffre-indexe du coût de la vie et le stabiliser.

La production sera confiée à deux secteurs distincts de l'économie : le secteur public, chargé de la production et de la répartition entre les humains des biens indispensables à leur existence, et le secteur privé chargé de la production et de la répartition des biens matériels et immatériels superflus.

Mais quel critère choisir pour la répartition des biens du secteur privé ? Sur ce point l'auteur propose la valeur sociale de l'individu, dont l'appartenance à une classe sociale plus ou moins élevée sera déterminée par son degré d'intelligence et son efficacité dans l'ordre de la production.

Dans la troisième partie de son ouvrage, sur laquelle il serait oiseux d'insister, M. Vaudaire donne libre cours à son imagination anticipatrice et décrit longuement l'organisation de la société de demain : abolition des frontières, suppression des impôts, création d'un conseil suprême mondial, règne de la logique pure dans les esprits d'élite...

Cette étude ne laissera pas de déconcerter l'économiste et le sociologue. En effet, pourquoi son auteur se place-t-il sur un terrain si éloigné de la réalité des faits auxquels il prétend donner une solution ? A vouloir enfermer les phénomènes économiques et sociaux dans des formules mathématiques et dans les cadres de la logique pure, il s'expose à bâtir des démonstrations peu convaincantes dont les prémisses n'envisagent pas le problème dans toute son étendue et sa complexité concrète. Nulle part nous ne trouvons une analyse de la question des crises et du chômage par laquelle, logiquement, il eût fallu commencer. Trop de considérations de base — origine de la propriété, évolution cyclique de l'humanité — insuffisamment étayées, relèvent du domaine de l'hypothèse. Faut-il s'étonner dès lors que les solutions théoriques proposées apparaissent, sinon entièrement contestables, du moins pratiquement irréalisables ? L'on ne nous empêchera pas de juger un peu téméraire le projet de vouloir donner, en quelque deux cent-trente pages et sans se préoccuper sérieusement d'économie politique, une solution valable et définitive au problème économique et social.

A. BORNAND.

Mission en Haïti¹

Désireux de profiter de l'assistance technique des Nations Unies, le gouvernement haïtien demandait le 10 juillet 1948 l'envoi d'une mission technique pour le seconder dans l'élaboration d'un programme de développement économique de Haïti. Cette requête ayant été agréée, une équipe d'experts spécialisés se mit à l'œuvre ; elle séjourna deux mois en Haïti, consacrant ses efforts à l'étude de la structure naturelle, démographique, économique et sociale du pays. Le rapport qui vient d'être publié est l'exposé de cette enquête, complété par des suggestions et recommandations à l'adresse du gouvernement haïtien.

Le problème économique fondamental en Haïti est né de la disproportion entre une population croissante et des ressources naturelles précaires qui vont en diminuant. Mais ce problème se complique de problèmes connexes — hygiène, instruction publique — qui sont autant de facteurs influant, en dernière analyse, sur l'état de prospérité économique d'une nation. La mission n'a pas manqué de mettre en lumière cette interdépendance. Pour s'en convaincre, il n'est que de consulter le plan du rapport.

Une première partie est consacrée aux problèmes démographiques, problèmes d'instruction et problèmes de santé ayant un rapport avec le développement économique d'Haïti.

La population d'Haïti, essentiellement rurale, et dont la densité est plus élevée que celle de la plupart des nations industrialisées, vit de l'agriculture et, pour une moindre part, de la pêche et des métiers manuels rudimentaires. Elle offre dans maintes régions les symptômes de la sous-alimentation.

En matière d'instruction publique, 85 % des habitants sont illettrés et restent entravés dans l'exercice de leur métier par des traditions antiques et des techniques de production arriérées. C'est la raison pour laquelle la diffusion de l'enseignement constitue une tâche d'extrême urgence, tant il est vrai que la connaissance d'une langue est le seul moyen de participer aux progrès scientifiques et techniques du monde moderne.

L'état de la santé publique est des plus alarmants. La majorité des paysans habitent des cases rudimentaires et insalubres et vivent dans une promiscuité favorisant l'épanouissement des maladies débilitantes. La création de dispensaires, l'extension des soins médicaux dans les régions reculées s'imposent comme des mesures de première nécessité.

La deuxième partie traite des problèmes de la production, des transports, du commerce et des finances dans leur rapport avec le développement économique d'Haïti.

L'économie d'Haïti repose sur l'agriculture, principale source des revenus de l'Etat. Mais la production agricole n'est pas assez importante pour assurer à la population, soit directement, soit par le canal de l'échange, un minimum normal en matière de nutrition et d'habillement. La principale difficulté est donc celle de l'amélioration des ressources forestières et agricoles et de

¹ Organisation des Nations Unies : *Rapport de la Mission d'assistance technique des Nations Unies auprès de la République d'Haïti*. Lake Success, New-York, juillet 1949. 362 p.

l'efficacité de leur utilisation. Au nombre des suggestions proposées à cet effet, citons : l'amendement des terres appauvries, la mise en valeur des terrains improductifs par l'irrigation et le drainage, le développement du réseau des voies de communication, l'abolition des méthodes de culture et d'exploitation forestières ruineuses.

Déficiente également se révèle l'organisation du crédit. Quoique possédant une structure monétaire assez poussée, Haïti ne connaît aucune disposition administrative en matière de crédit agricole, laissant ainsi le paysan devenir la proie d'usuriers et de spéculateurs peu scrupuleux. Aussi la création d'une banque de crédit agricole et industriel compte-t-elle parmi les innovations dont dépendra le redressement économique du pays.

Le rapport se termine par un chapitre consacré à la structure et au fonctionnement des finances publiques d'Haïti.

Tel est, tracé dans ses grandes lignes, le tableau de la situation actuelle d'Haïti mettant en relief les points névralgiques sur lesquels l'effort de réorganisation et de développement devra porter. Dans cette tâche considérable, le gouvernement haïtien pourra compter sur l'appui financier des organisations de crédit officielles et semi-officielles, telle l'Export-import Bank des U. S. A., et sur les emprunts de source internationale.

A une époque où la politique économique se ressent particulièrement du conflit des idéologies, il est rassurant de constater que les Nations Unies s'engagent sur la voie des interventions efficaces et se soucient avant tout d'obtenir des résultats concrets. L'intérêt de cette mission apparaîtra pleinement si l'on songe qu'elle ne fait que préluder aux plus vastes efforts que les organisations internationales seront appelées à déployer dans l'exécution du programme d'assistance technique aux pays insuffisamment développés.

A. BORNAND.

Le problème de l'établissement des laboratoires de recherches des Nations Unies¹

Cet ouvrage contient les résultats d'une vaste enquête que le secrétaire des Nations Unies, à la demande du Conseil économique et social, a conduite pendant deux ans, en vue de recueillir l'opinion des milieux scientifiques compétents, à la fois sur le principe des laboratoires de recherches et sur son application. Le mot « laboratoire » est pris ici dans un sens très large et comprend, par exemple, les laboratoires de recherches des sciences sociales.

En octobre 1946, le Conseil économique et social a été saisi par la délégation française de cette question de « Laboratoires de recherches des Nations Unies ». Le secrétaire général a d'abord consulté les institutions spécialisées de l'Organisation des Nations Unies : l'UNESCO, l'Organisation mondiale de la santé, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'Organisation internationale du travail, l'Union internationale des télécommunications

¹ Département des questions sociales des Nations Unies. « Le problème de l'établissement des laboratoires de recherches des Nations Unies ». Publications des Nations Unies, Lake Success, New-York, décembre 1948. 320 pages.

et l'Organisation de l'aviation civile internationale. Conformément à l'esprit de la résolution, l'enquête s'est étendue par la suite aux organisations scientifiques internationales et nationales, ainsi qu'à de hautes personnalités scientifiques.

Des centaines de lettres ont été expédiées et on a procédé à un grand nombre de consultations directes. Les personnes et les institutions interrogées devaient répondre à deux questions différentes :

A. — Que penser du « principe de la recherche internationale » ?

B. — Comment concevoir la « mise en application de la recherche internationale » ?

Les réponses se sont présentées sous forme de mémoires détaillés, mais dans certains cas le secrétaire général n'a reçu que de brèves notes. Personne n'a mis en doute la nécessité d'une meilleure collaboration internationale dans le domaine de la recherche scientifique. Mais les opinions ont été différentes quant aux fins spécifiques que doivent poursuivre les « laboratoires de recherches des Nations Unies » : certains estiment qu'un centre international de recherches devrait être créé pour développer les recherches dans toutes les branches de la science, d'autres préconisent seulement le développement de certaines branches de la recherche. Un certain nombre de correspondants ont insisté sur l'emplacement de ces laboratoires pour des recherches ne pouvant se faire que dans des régions déterminées et sur le plan international comme : l'astronomie, la géophysique et les sciences sociales.

Bien que la plupart des personnes consultées se soient déclarées en faveur de l'action envisagée par les Nations Unies, un certain nombre de réponses faisaient preuve d'une réserve extrême et quelques-unes même s'opposaient à la création prochaine de nouveaux laboratoires d'un caractère international. Les arguments invoqués sont : les considérations financières tout spécialement, la pénurie du personnel scientifique et le manque de coordination sur le plan international. Les divergences d'opinion proviennent surtout des institutions spécialisées.

En résumé, la tendance générale est favorable au principe des laboratoires de recherches internationales et surtout à la concentration des efforts sur un nombre restreint de questions importantes qui ne peuvent être étudiées à l'heure actuelle d'une façon satisfaisante pour les laboratoires nationaux existants.

Mais en commençant par l'application de quelques projets importants, ayant obtenu l'approbation de chacun, on constata des divergences d'opinion en ce qui concerne le type particulier d'action à entreprendre et l'ordre des priorités des recherches à fixer. Beaucoup se sont demandé comment ces laboratoires seraient administrés et quelle serait leur relation avec les organisations scientifiques de recherches internationales déjà existantes. L'UNESCO a présenté un rapport complet et coordonné qui répond à ces différents problèmes relatés in extenso dans le présent ouvrage. Au nombre des projets auxquels cet organisme a consacré une étude détaillée figurent entre autres : les observatoires astronomiques internationaux, les laboratoires de la science

de la nutrition et de la technologie de l'alimentation, les instituts et stations météorologiques, les instituts de mathématiques appliquées, les centres d'études de la vie et des ressources tropicales, les observatoires internationaux d'ornithologie et d'océanographie.

Plusieurs éminents savants ont également proposé des plans de recherches qui présentent un intérêt suffisant pour être annexés au présent ouvrage. Ils traitent plus d'un domaine de la science : les sciences physiques et naturelles, les sciences biologiques et médicales et les sciences sociales.

Dans le domaine des sciences sociales, le professeur Einstein souhaite la création d'un institut pour les sciences sociales et exprime l'opinion à laquelle chacun se ralliera : « Il n'est sans doute pas de tâche plus urgente et plus indispensable que de créer, sur un plan vraiment international et des auspices véritablement impartiaux, un grand centre d'études sociologiques où l'on s'attacherait à rechercher les méthodes et les moyens capables de réaliser une meilleure entente entre les nations. »

Alb. VUILLE.

Primes de productivité commerciale¹

Le but de l'Institut technique des salaires en publiant cette étude est d'attirer l'attention sur les possibilités qui s'offrent d'intéresser le personnel commercial quel qu'il soit par d'autres moyens que des systèmes de rendement individuel ou des guesles et sans tomber d'autre part dans le pourcentage collectif sur le chiffre d'affaires ou dans la participation aux bénéfices qui présentent tous deux l'inconvénient de ne pas lier la rémunération supplémentaire à des résultats contrôlables par le personnel. Il est possible de mesurer la productivité d'une organisation commerciale en la distinguant des résultats d'opérations commerciales. Sur cette productivité seront distribuées des primes collectives calculées diversement selon les problèmes propres à chaque entreprise, mais fondées toujours sur les principes des mesures industrielles créés par l'Institut technique des salaires.

X.

Prime à la production dans les industries chimiques²

L'étude dont il est question est la suite d'une série de publications faites par l'Institut technique des salaires et peut être considérée comme un complément à ses études antérieures, telles que celle qui précède : « *Primes de productivité commerciale, pour les magasins de gros et de détail* », parue en 1948. Aujourd'hui c'est l'industrie chimique qui est envisagée.

¹ Pour les sièges et succursales. Pour les magasins de gros et de détail : *Primes de productivité commerciale*. (« Producteurs », Publications de l'Institut technique des salaires, Paris 1948. 53 pages.

² Michel ROBIN, *Prime à la production dans les industries chimiques*. (« Producteurs », Publications de l'Institut technique des salaires,) Paris 1949. 91 pages.

L'industrie chimique s'est toujours trouvée, en ce qui concerne le problème des salaires, dans une situation aujourd'hui nouvelle pour beaucoup d'industries. Elle n'a pratiquement pas connu le stade de la mécanisation : le rôle de la main-d'œuvre n'a pu y être rationalisé par le chronomètre. L'influence de la durée ou de la vitesse des opérations y appartient surtout à des agents physiques. Les salaires de rendement y sont d'autant plus difficiles à appliquer que la production y est très variée et que le personnel indirect y joue un rôle important. L'examen d'une documentation recueillie récemment par l'Union des industries chimiques sur les méthodes de rémunération appliquées par ses ressortissants a révélé, en même temps que le peu d'attention portée par la profession aux systèmes de rendement, le besoin de les dépasser par une nouvelle conception de la rémunération du travail. L'analyse des expériences tentées dans une vingtaine d'entreprises met en relief les qualités requises d'une prime collective rationnelle.

L'observation sur place de la réalisation de l'Union chimique des laboratoires français, qui intéresse depuis deux ans un ensemble de près de deux mille personnes à la plus-value industrielle du mois, montre que le problème de la prime de production s'est posé et résolu, pour cette entreprise, dans le cas de la plus grande difficulté.

Si l'on ajoute que les principes de cette prime collective peuvent être généralisés, non seulement dans ce secteur dominant de l'économie contemporaine qu'est l'industrie chimique, mais dans tous les domaines de l'activité productive, on comprend que l'auteur y aperçoive un progrès important de la notion et de la technique du salaire.

X.

Bulletin économique pour l'Europe¹

Le *Bulletin économique pour l'Europe* est destiné à fournir un aperçu statistique et une étude trimestrielle de l'évolution de la situation économique de l'Europe dans l'intervalle qui sépare les dates de parution de *l'Etude sur la situation économique de l'Europe* publiée tous les ans et dont deux volumes ont paru jusqu'ici. (*L'Etude sur la situation et les perspectives économiques de l'Europe*, publiée en mai 1948, et *l'Etude sur la situation économique de l'Europe en 1948*, publiée en septembre 1949.)

Outre l'étude trimestrielle sur l'évolution de la situation économique au cours du trimestre considéré, ce *Bulletin* contient des articles spéciaux consacrés à des sujets différents touchant aux problèmes de l'économie européenne. Le premier numéro, qui porte sur le premier trimestre de 1949, contient comme articles spéciaux une étude de « l'Evolution démographique de l'Europe, 1938-1949 », et une « Note sur les accords commerciaux conclus pour l'année 1949 ».

¹ Organisation des Nations Unies : *Bulletin économique pour l'Europe*. Préparé par la Commission économique pour l'Europe de l'Organisation des Nations Unies. Volume 1, Numéro 1, 48 pages avec tableaux et diagrammes. Lake Success, New-York, septembre 1949.

L'étude générale de la situation économique en Europe, au cours du premier trimestre de 1949, qui repose sur l'analyse de la série de Statistiques économiques européennes figurant dans le *Bulletin*, fait apparaître qu'au cours des trois premiers mois de cette année la production industrielle en Europe a continué à augmenter à peu près au même rythme élevé que pendant l'année 1948. Le niveau des prix de gros est demeuré stable, et bien que le chômage ait quelque peu augmenté dans les branches d'activité autres que les industries de transformation, rien n'indique que le ralentissement de l'activité économique aux Etats-Unis ait eu des répercussions sensibles sur la situation économique intérieure des pays d'Europe durant ce trimestre.

Pour ce qui est du commerce international, le volume global des exportations et des importations des pays européens s'est maintenu au niveau atteint à la fin de 1948, mais on note un renversement de la tendance à une diminution de la pénurie de dollars. A la suite de l'augmentation des importations et du fléchissement général des exportations à destination du Canada et des Etats-Unis, le déficit de la balance commerciale de l'Europe vis-à-vis de l'Amérique du Nord a dépassé de 150 millions de dollars environ le chiffre enregistré pour le dernier trimestre de 1948.

Dans l'article spécial consacré à l'« Evolution démographique de l'Europe, 1938-1947 », les changements survenus ont été examinés sur la base d'une série de bilans démographiques nationaux indiquant pour chaque pays les effets des naissances, des décès, des pertes de vies humaines dues à la guerre, des modifications territoriales et des migrations. Cette analyse fait ressortir qu'à la suite de l'accroissement sensible du taux des naissances durant la guerre et après la fin de celle-ci les pertes totales de vies humaines en Europe dues à la guerre et s'élevant à 15 millions (non compris l'U. R. S. S.) ont été, à la fin de 1947, plus que compensées en nombre par l'excédent des naissances sur les décès « normaux ». Toutefois, les changements affectant les frontières nationales, les migrations et les mouvements de prisonniers de guerre et de personnes déplacées ont eu pour effet de réduire de 9 millions, soit de 2 %, les effectifs de population en Europe, non compris l'U. R. S. S., entre 1938 et 1947. Mais, par suite des changements territoriaux, la densité moyenne de la population de l'Europe, dans les limites territoriales d'après-guerre, a été quelque peu plus forte à la fin de 1947 qu'en 1938 à l'intérieur des mêmes limites. Dans les divers pays, les répercussions de ces changements ont accusé des différences sensibles, allant d'un accroissement important de la population et de la densité dans certains pays à une diminution très nette dans d'autres.

X.

Revue internationale du travail

Publiée mensuellement par le Bureau international du travail depuis janvier 1921, la *Revue internationale du travail* contient des articles de fond qui reflètent l'évolution de la politique sociale sur le plan international et dans les différents pays ; des exposés documentaires ; des statistiques du coût de

la vie, du chômage, de l'emploi, des salaires et des heures de travail ; enfin, une rubrique bibliographique.

Prix du numéro : 2 francs suisses. Abonnement annuel : 20 francs suisses.

Envoi gratuit d'un numéro spécimen et du catalogue des publications du B. I. T. sur demande adressée au Bureau international du travail, Genève.

(Parait en trois éditions distinctes : française, anglaise et espagnole.)

Nous avons reçu les ouvrages suivants sur lesquels nous nous réservons de revenir dans un de nos prochains numéros :

- AUBERT JANE : *La courbe d'offre*. Etudes sur la théorie moderne de l'économie. Presses universitaires de France. Paris 1949. 263 pages.
- DAVIE MAURICE R. : *Negroes in american society*. McGraw-Hill Book Company, Inc. New-York 1949. 507 pages.
- D^r ADALBERT FREY : *Gewerbeverband und Gewerbepolitik im Kanton Basel-Stadt seit 1918*. A. Francke AG. Verlag. Berne 1949. 212 pages.
- GOETZ-GIREY ROBERT : *La pensée syndicale française. Militants et théoriciens*. Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques. Librairie Armand Colin. Paris 1948. 166 pages.
- GREDER-JORNOT : *Poursuite pour dettes et faillite*. Guide pratique. Editions Radar. Genève 1950. 244 pages.
- HOWALD OSKAR : *Einführung in die Agrarpolitik*. A. Francke AG. Verlag. Berne 1946. 258 pages.
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES : *L'économie de la Ruhr*. Collection Etudes et Documents. Presses universitaires de France. Paris 1947. 82 pages.
- LEHMANN SYLVIA : *Grundzüge der schweizerischen Auswanderungspolitik*. A. Francke AG. Verlag. Berne 1949. 156 pages.
- D^r XAVER LEUTENEGGER : *Betriebswirtschaftliche und steuerliche Bewertung industrieller Liegenschaften*. A. Francke AG. Verlag. Berne 1949. 115 pages.
- LINDAHL ERIK : *Etudes sur la théorie de la monnaie et du capital*. Librairie de Médicis. Paris 1949. 143 pages.
- MARCHAND JEAN-PIERRE : *Konsolidierte Bilanz und Betriebsabrechnung der Holding*. Verlag Paul Haupt. Berne 1949. 130 pages.
- DE PREUX JEAN : *Le droit de veto dans la Charte des Nations Unies*. Université de Lausanne. Société d'exploitation de l'Imprimerie Bellenand. Paris 1949. 238 pages.
- D^r KURT SCHNEIDER : *Die Entwicklung der äusseren Kaufkraft des Frankens in den Jahren 1925-1938*. A. Francke AG. Verlag. Berne 1949. 133 pages.
- SCHURCH OTHMAR : *Le mécanisme des paiements dans le commerce extérieur*. Office suisse d'expansion commerciale. Lausanne 1949. 89 pages.
- TAPPAN PAUL W. : *Juvenile delinquency*. McGraw-Hill Book Company, Inc. New-York 1949. 579 pages.
- WEISSKOPF ERICH : *Das schweizerische Münzwesen von seinen Anfängen bis zur Gegenwart*. A. Francke AG. Verlag. Berne 1948. 203 pages.
- WENDLER FELIX : *Erziehung im Lichte des Humors*. Juris-Verlag. Zurich 1948. 104 pages.

